



AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL ET INTERNATIONAL RESTREINT
N° 91/AT/DAL/2018 « RELANCE »

Un Avis d'Appel d'Offres National et International Restreint est relancé pour :
ACQUISITION DE PC ET REGLETTES D'IMMEUBLE 7² ET 14².

ELIGIBILITE DES CANDIDATS :

Cet appel d'offres s'adresse uniquement aux fabricants de PC et réglettes d'immeuble qui devront présenter une attestation de fabricant en cours de validité et validée par toute autorité compétente.

La constitution en groupement d'entreprise n'est pas permise dans le cadre du présent appel d'offres

Le représentant des sociétés intéressées peut se présenter, muni d'une demande établie sur papier en-tête le désignant nommément et du cachet de l'entreprise à l'adresse ci-après :

Direction Générale d'Algérie Télécom
Direction des Achats et de la Logistique
Département Elaboration des Cahiers des Charges et Contrats
Service Appel d'Offres
Route Nationale n°5 cinq maisons Mohammadia
- Alger – Algérie

Pour retirer le dossier nécessaire à la présentation des offres, contre paiement de la somme de dix mille dinars algériens (10.000,00 DA) et l'équivalent en devise pour les sociétés étrangères non remboursable. Le paiement se fera auprès de la BNA. Agence 648 El Mohammadia (Direction générale d'Algérie Télécom).

Compte en dinars N°001 00648 0300 000 001/42.

Compte en devises « Euro » N°001 00648 0310 000 001/08.

Compte en devises « US dollars » N°001 00648 0310 000 002/05.

Les offres doivent être composées :

1. D'une offre technique insérée dans une enveloppe fermée ne comportant que la mention « Offre Technique ».
2. D'une offre financière insérée dans une enveloppe fermée ne comportant que la mention « Offre Financière ».

Ces Deux (02) enveloppes seront placées dans une enveloppe principale qui devra être anonyme, et ne devra porter que la mention suivante :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL ET INTERNATIONAL RESTREINT
N° 91/AT/DAL/2018 « RELANCE »
ACQUISITION DE PC ET REGLETTES D'IMMEUBLE 7² ET 14²
D'ALGERIE TELECOM
« Soumission à ne pas ouvrir »

Le soumissionnaire doit obligatoirement fournir l'ensemble des pièces citées dans le cahier des charges sous peine de rejet.

La date limite de dépôt des offres est fixée à **Trente (30) jours** de 08h00 à 14h00 à partir de la première date de parution du présent avis dans la presse nationale. Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant. Les soumissions qui parviennent après la date limite de dépôt des plis ne seront pas prises en considération.

Les soumissionnaires sont conviés à assister à l'ouverture des plis des offres techniques et financières, qui aura lieu en séance publique, le même jour correspondant à la date limite du dépôt des plis à 14h00 mn à l'adresse précitée.

Les candidats restent tenus par leurs offres pendant une période de **Cent quatre-vingts (180) jours** à compter de la date limite de dépôt des plis.

